


<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p align="center"><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</b></p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 22 Procurations : 3 Absents : 4 Votants : 25 Pour : 25</p>	<p>L'an deux mille quinze, le vingt quatre juin à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 18 juin 2015</p>
<p><b>PRESENTS</b> : Alain PACE, Geneviève FABRE, Carine PAILLAS, Philippe STREMLER, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Corine CORDELIER, Philippe RIBET, Nicole CHAUVET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Bruno BENOIST, Magali GRANDSIMON, Frédérique LAURENS, Alain VIDAL, Line DELHON, Eva FLORES, Manuel SOLSONA.</p> <p><b>PROCURATIONS</b> : Michel PASDELOUP à Alain PACE, Bernadette SERRES à Carine PAILLAS, Jennifer DURAND à Alain VIDAL.</p> <p><b>ABSENTS</b> : Thierry LAZZAROTTO, Laurent VALLET, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA</p> <p><b>Secrétaire de séance</b> : Corine CORDELIER</p>	
<p align="center"><b>N° 4321</b></p> <p align="center"><b>OBJET :</b></p> <p><b>Demande de subvention exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire pour l'acquisition de mobilier suite à l'extension du groupe scolaire Flora Tristan</b></p>	<p>Compte tenu de l'accroissement de la population, Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la nécessité de réaliser une extension du groupe Scolaire Flora Tristan en créant 5 classes élémentaires et 3 classes maternelles supplémentaire ce qui conduira au doublement de l'existant sur ce site.</p> <p>Ces travaux en cours de finalisation permettront une ouverture à la rentrée scolaire 2015-2016.</p> <p>Il est proposé d'équiper en mobilier et matériel informatique 4 classes et annexes dans un premier temps.</p> <p>Le coût prévisionnel de cette opération est de 54.752,38 € HT selon devis.</p> <p>Le coût étant connu et la réalisation non débutée, il propose de demander une subvention au titre de la réserve parlementaire.</p> <p>Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <p><b>Article 1</b> : Le Conseil Municipal sollicite, en faveur de l'opération décrite ci-dessus concernant l'acquisition de mobilier scolaire et matériel informatique, 1<sup>er</sup> équipement, suite à l'extension du groupe Scolaire Flora Tristan, l'octroi d'une subvention au titre de la Réserve Parlementaire pour un montant le plus élevé possible</p> <p><b>Article 2</b> : Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document complémentaire dans le cadre de la mise en œuvre de cette demande.</p> <p><b>Article 3</b> : Le financement de l'acquisition sera assuré à l'aide des crédits prévus à cet effet au budget 2015.</p>
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 30 JUIN 2015</p> <p>Affiché le : 30 JUIN 2015</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 26 juin 2015</p> <p align="right">   <b>Le Maire de SEYSSES</b>  <b>Alain PACE</b> </p>

